

*Jean-Nicolas De Surmont (dir.) et Serge Gauthier (coll.).*  
**« M'amie, faites-moi un bouquet... » Mélanges posthumes  
autour de l'oeuvre de Conrad Laforte. (Québec, Les Presses de  
l'Université Laval/Éditions Charlevoix, 2011. Pp. 331. Coll. «  
Archives de folklore ». ISBN : 978-2-7637-9527-0)**

Bertrand Bergeron

Volume 33, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015032ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015032ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2011). Compte rendu de [*Jean-Nicolas De Surmont (dir.) et Serge Gauthier (coll.). « M'amie, faites-moi un bouquet... » Mélanges posthumes autour de l'oeuvre de Conrad Laforte. (Québec, Les Presses de l'Université Laval/Éditions Charlevoix, 2011. Pp. 331. Coll. « Archives de folklore ». ISBN : 978-2-7637-9527-0)*]. *Ethnologies*, 33(2), 231–237.  
<https://doi.org/10.7202/1015032ar>

---

## COMPTES RENDUS / REVIEWS

*Jean-Nicolas De Surmont (dir.) et Serge Gauthier (coll.). « M'amie, faites-moi un bouquet... » Mélanges posthumes autour de l'œuvre de Conrad Laforte*

(Québec, Les Presses de l'Université Laval/Éditions Charlevoix, 2011. Pp. 331. Coll. « Archives de folklore ». ISBN : 978-2-7637-9527-0)

Bertrand Bergeron  
*Ethnologie Université Laval*

On me pardonnera de rogner sur l'espace qui m'est imparti afin d'apporter mon humble témoignage au récipiendaire de ces *Mélanges*. Luc Lacourcière m'avait recommandé à Conrad Laforte pour compléter des informations au sujet d'un conte que j'avais recueilli, AT 939A, *Babylas*, qui reprend le scénario du « Fils assassiné » dont parle Ronald Laberge à propos de son informateur, Allain Kelly (259). Je frappai à sa porte et je le découvris, petit homme discret assis derrière un énorme bureau, au milieu d'un écrasant amoncellement de livres. L'image qui m'en est restée est celle d'un moine dans le scriptorium de son monastère. Plusieurs années plus tard, je suivis son séminaire sur la chanson folklorique. Il se montrait un professeur méticuleux, précis, qui ne se laissait pas facilement distraire de son sujet. Dans ses rapports personnels, il se révélait un pince-sans-rire, ce qui contrastait avec le ton sérieux et sobre de son enseignement. Je le revis une dernière fois au tournant du présent siècle. Il m'annonça la publication prochaine de ses *Contes scatologiques de tradition orale*, ce qui, je dois l'avouer, me surprit un peu. Aujourd'hui, je mesure la pertinence des propos d'Hélène Gauthier, son épouse, à Jean-Claude Dupont : « Méfiez-vous des charbons qui dorment sous la braise » (47).

Ce « bouquet » que lui présentent Jean-Nicolas De Surmont et ses 18 collaborateurs, bien qu'il soit une offrande posthume, doit réjouir celui qui poursuit désormais ses recherches dans le ciel des ethnologies, si une telle demeure existe dans la maison du Père. Choix

judicieux que ce titre qui rappelle la prédilection du récipiendaire pour ce thème médiéval tout en s'inscrivant dans le prolongement des confidences qu'il a livrées à Jean-Pierre Pichette (19-43). Ce bouquet résulte d'un choix équilibré entre les témoignages personnels, les terrains d'enquête, la description, l'analyse, l'archivage, le catalogage et l'approche complémentaire avec des domaines connexes (histoire, littérature, chanson signée).

Dans sa *Présentation*, De Surmont expose son projet éditorial de manière élaborée, réussissant à condenser de manière claire l'apport de chacun des auteurs conviés à cet hommage, traçant avec précision la ligne qui va de l'un à l'autre (9-13).

Les 18 contributeurs des *Mélanges*, si on excepte le directeur, se répartissent presque également dans les huit parties qui divisent l'ouvrage, sauf pour la dernière, comblée par l'unique contribution de Roger Pinon, qui analyse le corpus de *La ronde des remèdes refusés* (301-322), qu'on retrouve de part et d'autre de la Grande Mare (l'océan Atlantique).

D'enquêteur, Conrad Laforte, dans la première partie, adopte la posture d'« enquêté » à un double titre. Par son témoignage personnel d'abord, livré à Jean-Pierre Pichette qui a eu l'heureuse idée de diviser les confidences recueillies par des titres et des vers de chansons folkloriques. Ces confidences sont suivies du témoignage d'un compagnon de longue route, Jean-Claude Dupont (45-47), qui met en évidence les qualités de loyauté et de ténacité que personne, l'ayant bien connu, ne lui disputera. Prenant du recul malgré son amitié de longue date, Benoît Lacroix examine, en ethnographe, pourrait-on dire, le travail d'ethnologue de Conrad Laforte. L'observateur qui s'observait en se confiant à Jean-Pierre Pichette devient à son tour l'observé. Y sont analysés les « objectifs entrevus » (51), les « considérations méthodologiques » (54) et les « motivations » (58) de cet éminent chercheur.

Cette partie consensuelle s'ouvre, en second lieu, sur des considérations historiques qui mettent en perspective les recherches menées par Conrad Laforte. Il en ressort que « loin d'être un chercheur isolé [ce dernier] s'inscrit dans un vaste mouvement de recherche ethnographique entamé dès le XIXe siècle » (Ludivine Isaffo, p. 65). En fait, il est le dépositaire d'un double legs : une

tradition chansonniers et une démarche qui s'est dégagée peu à peu de l'approche et des concepts de la « culture étudiée » (72) pour se constituer en « science ethnologique » (71). En somme, comme l'écrit si à propos Isaffo, lorsqu'il « entreprend son catalogue des chansons de France, il ajoute sa propre strate à ces nombreuses recherches, toutes issues d'une volonté initiale du XIX<sup>e</sup> » (82). Cette conclusion est par ailleurs étayée par les recherches de Michel Brix à propos de « Nerval et “les vieilles ballades françaises” » (81-95). Laforte ne pouvait adhérer à la conception romantique voulant que « les chansons de tradition orale [formerait] la matière d'une histoire régressive qui donnerait à connaître les origines, musicales, du langage et de toute poésie » (88). Aussi dénonça-t-il avec vigueur « la prétendue indifférence formelle [des chansons folkloriques] comme un leurre » (94) : « Qui dit art, dit norme et technique avec le désir de s'y conformer. Une poétique est essentielle à toute poésie, qu'elle soit orale ou écrite » (94, note 40).

La partie consacrée à l'analyse de corpus s'intéresse à la chanson orale et signée. Si Marc-Antoine Lapierre souhaite qu'on « analyse la chanson signée avec la minutie que Conrad Laforte a mise à l'étude de la tradition orale [dans le but de] faire une relecture complète de l'histoire de la chanson » (149), Marlène Belly, pour sa part, « propose une approche comparative des répertoires chansonniers autour de l'axe France-Canada » (99) en analysant les versions respectives dans ces deux pays de *La Fille de Parthenay. De Dunkerque à Ford-City, en passant par ces grands bois* (151) nous permet d'apprécier les talents de fin limier déployés par Marcel Bénéteau pour débusquer les variantes, les transformations et la circulation d'une chanson portant sur les amours de rencontre aux conséquences funestes. Le travail d'enquête de l'ethnologue est merveilleusement illustré et possède un caractère indéniablement pédagogique. Ce brillant « travail de dépistage » (174) qui s'inscrit dans le prolongement du travail classificatoire consigné dans *Le Catalogue de la chanson folklorique française* illustre bien qu'il n'y a de taxonomie que vivante, c'est-à-dire évolutive ainsi que le démontre la conclusion de l'auteur qui « propose de classer ces deux chansons [ *Le Galant châtré* et *Le Baiser accordé* ] parmi les chansons en forme de laisse (sous la rubrique O. *Fantaisies érotiques*) dans tout projet de réaménagement du Catalogue Laforte » (174).

Faisant suite aux analyses de corpus, les *Mélanges* proposent deux « portraits d'influents folkloristes québécois » (175-204). De

Marius Barbeau à Conrad Laforte reprend en partie la problématique de la thèse de doctorat de Serge Gauthier, « l'approche du terrain d'enquête et des territoires visités par eux [les folkloristes] » (177). Aussi, l'auteur oppose-t-il la vision de Barbeau à celle de Laforte, le premier plus légendaire, le second davantage historique. Gauthier adhère au concept de trajectoire sociale élaboré par Pierre Bourdieu. Ce type de trajectoire se déduit, il ne s'anticipe pas. Il peut amener à transformer en intention claire et revendiquée une pratique qui s'adapte aux conditions du terrain au gré des circonstances. Les hommes qui font l'histoire, écrivait en substance Raymond Aron, ne connaissent pas l'histoire qu'ils font. Marius Barbeau est du côté des grands découvreurs qui ouvrent des territoires nouveaux à la recherche. Conrad Laforte s'inscrit dans son héritage, ce qui lui permet d'arpenter et de quadriller un terrain désormais reconnu. L'article d'Yvan G. Lepage prête moins à controverse puisqu'il retrace la biographie de Félix-Antoine Savard à la fois comme auteur éminent et folkloriste associé au travail de Luc Lacourcière, ce qui ne fut pas sans incidence sur son écriture.

La cinquième partie s'intéresse au conte, qu'il soit du Québec ou de France. Mark Benson, dans *La littérisation du conte oral québécois*, « soulève des questions pertinentes sur la nature foncière des transformations subies par le récit oral lors de son passage à l'écrit » (209). L'ethnologue, en effet, doit s'accommoder du paradoxe de devoir transformer son objet (le conte oral) afin de pouvoir l'étudier, le tirant ainsi du côté savant de la littérature. Ce faisant, il amène le légataire (le conteur) d'une tradition collective (c'est-à-dire d'une possession commune) à en signer une version, sa version (une œuvre individuelle). Cette version, qui devient définitive grâce à l'écrit, n'en demeure pas moins l'une des innombrables possibles sur le plan oral, d'où un second paradoxe : l'écrit ne fixe qu'un état ponctuel, temporaire, passager, le temps d'une performance. Il est dommage que l'auteur ne fasse pas les distinctions utiles, voire capitales, entre conte et légende, confondant l'un et l'autre dans un flou conceptuel qui agace malgré les indéniables qualités de sa contribution. De plus, cette distinction renvoie à la transcription : celle des légendes requiert souvent des soins spécifiques de la part du transcripteur. Le texte d'Aurélie Melin (*De l'enquête à l'engrangement de la littérature orale en Poitou-Charentes (1965-2007) : les contes*) relève du témoignage d'une

archiviste confrontée à des problèmes d'inventaire et d'analyse (224) tout en apportant un éclairage personnel sur ce travail indispensable.

L'article de Melin, me semble-t-il, nous introduit dans la sixième partie, *L'informatisation de la tradition orale d'expression française*, plus spécifiquement avec la contribution de Jean-Pierre Bertrand, *Un catalogue évolutif de la chanson et de la musique traditionnelles* (237), dans lequel l'auteur dresse un état des lieux d'une manière factuelle qui n'est pas sans aridité. Dans la même optique, Véronique Ginouvès nous entretient des « phonothèques de l'oral en France [qui seraient des] catalyseurs de nouveaux corpus interdisciplinaires sur l'oralité » (243). Il est évident que le terme « oralité » déborde largement du cadre de la stricte tradition orale et concerne autant l'historien, le linguiste, l'ethnomusicologue que le sociologue qui mènent des enquêtes sur le terrain, recueillent des témoignages à archiver, numériser et, dans l'idéal, à mettre en ligne selon un protocole déterminé. Une phonothèque ne s'occupe pas seulement de la parole. La musique y trouve une place privilégiée, surtout si elle provient de la culture traditionnelle. L'air ne fait peut-être pas la chanson, mais il n'en demeure pas moins son véhicule sonore. Pour se doter d'un outil efficace, « documentalistes, ethnomusicologues, collecteurs ont alors longuement croisé et confronté leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs expériences » (248). De cette volonté concertée est né le *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (248).

L'avant-dernière partie nous propulse directement sur le terrain de l'enquête avec le témoignage de trois ethnologues sur leur informateur : Allain Kelly (Ronald Labelle) et Marie Léonie Magnant (Michèle Gardré-Valière et Michel Valière). Ronald Labelle nous rappelle fort à propos qu'on « voit souvent la transmission de la chanson de tradition orale comme un processus qui s'explique d'après les conditions sociales et culturelles existant au sein d'une collectivité, mais on oublie les facteurs individuels qui peuvent être déterminants » (255-256). En somme, la collectivité rend disponible un répertoire à partir duquel un chanteur compose le sien au gré de ses préférences. Le cas d'Allain Kelly illustre bien cette remarque judicieuse. Originaire du Nouveau-Brunswick, décédé en 2008 « à l'âge vénérable de 105 ans » (255), ce chanteur avait une mémoire phénoménale qui lui a permis d'emmagasiner 258 chansons différentes, dont 187

en français et 71 en anglais (263). La prédilection de Kelly allait pour les chansons épiques et les plaintes, et pour les chansons à sujets religieux. Il était animé par la volonté de transmettre son imposant répertoire au-delà d'un cadre local, c'est pourquoi vécut-il sa participation au *Miramichi Folksong Festival* comme une opportunité et une reconnaissance de son talent.

Pour sa part, le couple Valière déplore de n'avoir « pas envisagé un seul instant [de faire de Marie Magnant] “une informatrice privilégiée” et il [lui] arrive de le regretter parfois aujourd'hui encore » (276). Leur article n'ambitionne pas de montrer « l'ensemble des textes chantés ou contés [mais se propose] d'en présenter quelques-uns selon une organisation suggérée par le style, l'esprit et l'expérience humaine [...] de [leur] informatrice » (276). La chanteuse traditionnelle possède un esprit coquin qui la pousse à entonner des chansons « ousillates », c'est-à-dire osées. Les auteurs se laissent guider par la spontanéité de leur informatrice. Ils ne se sentent pas pour autant dispensés de situer les chansons reproduites selon les catalogues Laforte et Coirault. Un « bilan d'une performance » (298) clôt leur présentation. Il en ressort qu'ils ont recueilli auprès de Marie Magnant 20 chansons complètes, 16 refrains d'accompagnement de danses, 14 chansons brèves et trois contes parmi lesquels se retrouve le T. 715, qui « peut être considéré comme “le” conte français par excellence » (298, note 58).

Il revient à Roger Pinon l'honneur d'ajouter la dernière fleur au bouquet avec *Le travail d'analyse d'une chanson : un exemple wallon* (299), soit *La ronde des remèdes refusés*. Le thème en est l'hypocondrie, « que ne peuvent guérir des remèdes fantaisistes » (301). Selon son habitude, l'ethnologue agit ici en compilateur consciencieux, accumulant toutes les variantes disponibles de la chanson. Un tableau élaboré (320-321) dresse la liste complète des remèdes proposés et refusés pour des motifs fantaisistes souvent inspirés par la rime ou l'assonance de cette chanson récapitulative souvent à double entente. Jean-Pierre Pichette referme les *Mélanges* avec un inventaire complet des publications et des collaborations de Conrad Laforte, l'un des auteurs qui ont le plus contribué aux publications des Archives de folklore, avec près du tiers des titres parus. Une telle abondance justifiait à elle seule l'insertion de ce « bouquet » dans cette collection.

On peut toujours déplorer que cet hommage vienne trop tard pour Conrad Laforte, qui nous a quittés en 2008. Avouons à la décharge du directeur que le projet était en gestation au moment du décès de cet immense chercheur. Son initiative répare un oubli incompréhensible du CELAT à l'endroit de son réputé collègue. Par leur variété et leurs qualités, ces *Mélanges* confirment l'importance incontournable de cet ethnologue dans l'étude de la chanson folklorique. Son *Catalogue* et la classification qu'il a patiemment élaborée constituent un outil essentiel pour qui veut approfondir la chanson traditionnelle. Un catalogue est une clé qui permet d'accéder aux œuvres, c'est aussi un idiome qui facilite les échanges entre spécialistes d'une même discipline en leur fournissant un langage commun. Telle a été la grande et durable entreprise de Conrad Laforte. Il pourrait se réclamer à juste titre du vieil Horace, qui écrivait voici 2000 ans : « *Exegi monumentum aere perennius* (J'ai achevé un monument plus durable que l'airain) ».

---

*Joel E. Tishken, Tóyin Fálolá, and Akíntúndé Akínyemí (eds.).  
Sangó in Africa and the African Diaspora*

(Bloomington: 2009, Indiana University Press. Pp.365.  
ISBN : 978-0-253-22094-3)

Cory W. Thorne  
Memorial University

Several years ago, on my first visit to Cuba, I was approached by a stranger who, upon spotting a line of freckles on my shoulder, insisted that I was a son of Changó. The birthmark meant nothing to me before this, yet upon inquiry I was told that it looked like Changó had hit me with his axe. I soon learned that a second birthmark, a non-descript patch of darkened skin on my outer thigh, was read by some as a mark from Changó's lightning. Apparently, my body belongs to an aggressive warrior spirit, who controls thunder and lightning, carries a double-headed axe, and, in some circles, is seen as a particularly virile, hyper-masculine leader. While attending a Santería ceremony